



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 7 décembre 2009

LES PONTS DE L'ONTARIO NE SONT PAS ADÉQUATEMENT INSPECTÉS ET NE FONT PAS L'OBJET DES TRAVAUX DE RÉPARATION REQUIS : LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) Certains ponts de l'Ontario sont en mauvais état, et la province n'effectue pas les réparations assez rapidement, selon ce qu'indique le vérificateur général Jim McCarter dans son Rapport annuel 2009, publié aujourd'hui.

« Nous avons constaté que le Ministère n'avait aucun plan visant la réparation cette année de plus du tiers des 180 ponts provinciaux qui, selon les inspecteurs du Ministère, nécessitent des travaux de réparation cruciaux durant l'année en cours », a déclaré M. McCarter.

L'Ontario compte environ 14 800 ponts, dont 2 800 sont la propriété de la province. Les municipalités possèdent les 12 000 ponts restants et sont responsables de leur entretien. Jim McCarter a cependant noté ce qui suit : « Nous sommes préoccupés par le fait que Ministère ne possède pas de renseignements complets sur l'état des ponts appartenant aux municipalités. En outre, il n'y a à l'heure actuelle aucune mesure législative permettant au Ministère de s'assurer que les municipalités inspectent leurs ponts tous les deux ans comme elles sont tenues de le faire, ce qui donne lieu à un problème de sécurité routière potentiel touchant tous les Ontariens. »

Le Rapport fait état des constatations suivantes concernant les ponts provinciaux :

- Selon le manuel d'inspection du Ministère, il faut compter au moins de deux à trois heures en général pour inspecter un pont. Cependant, la vérification a révélé qu'il arrivait souvent que les inspecteurs effectuent cinq inspections de pont ou plus dans une seule journée; en outre, à 36 reprises entre 2006 et 2008, au moins 10 ponts ont été inspectés par le même inspecteur dans une seule journée, ce qui laisse planer des doutes sur le caractère complet de ces inspections.
- Le manuel d'inspection exige également une inspection visuelle détaillée « doigt sur la pièce » de chaque élément du pont, ce qui nécessite habituellement la fermeture de voies et d'accotements à la circulation. Par exemple, il serait presque impossible d'effectuer une inspection minutieuse des éléments cruciaux de certains ponts de la route 401 dans la région du Grand Toronto sans fermer des voies. Cependant, il n'y a eu aucune fermeture de voie sur cette route au cours des trois dernières années.
- On doit normalement s'attendre à ce que les structures se détériorent au fil des années. Pourtant, le vérificateur a constaté, à sa grande surprise, que les plus récents résultats d'inspection indiquaient une amélioration de l'évaluation de l'état général de plus de 300 ponts, même si ceux-ci n'avaient guère fait l'objet de travaux de réfection depuis la dernière inspection.

En revanche, le Rapport indique que le Ministère a le mérite d'avoir établi des normes complètes d'inspection des ponts, qui ont été adoptées par certaines autres administrations au Canada.

-30-

Renseignements :

Jim McCarter
Vérificateur général
(416) 327-1326

Andréa Vanasse/Joel Ruimy
Communications
(416) 327-2336